



A Tous PN EASYJET

www.unac.asso.fr/easyjet

unac.easyjet@yahoo.fr

Vendredi 12 avril 2013

NAO 2013

La fin d'un long bras de fer à l'issue décevante !

Ça y est, après 4 mois d'âpres réunions, les NAO se sont achevées ce Mardi 9 Avril.

Vous connaissez à présent les taux d'augmentation qui vont être appliqués puisque la compagnie vient de les communiquer.

Les mieux payés : les plus favorisés

Au final les augmentations qui vont être appliquées seront inégalitaires puisque différentes selon la catégorie de personnel de cabine. Les Cabin Managers confirmés ont légitimement, le salaire initialement le plus élevé. C'est le résultat d'une stratégie mise en place il y a trois ans, à l'époque où la différence entre un CM et un FA était minime. Nous avons alors fait en sorte de creuser l'écart en demandant des pourcentages d'augmentation différents. À présent que le salaire de base est de 400 euros supérieur à celui des FA, nous considérons à l'UNAC, qu'il est insensé d'appliquer des taux d'augmentations différents.

Des divergences d'opinions fatales

C'était pourtant bien parti. Au départ, les deux organisations syndicales s'étaient entendues pour demander

une augmentation de salaire équivalente à chaque catégorie pour avoir plus de poids face à la direction. Nous nous réjouissions alors, que les deux syndicats parlent d'une seule voix et que nos collègues nous rejoignent pour faire de la grille des salaires à l'ancienneté un élément essentiel de ces NAO.

Cette idée de grille des salaires, vous le savez, s'est heurté à un refus dogmatique. Il a fallu revoir notre plan d'attaque pour espérer avancer sur d'autres éléments clés. Seulement à mesure que nous avançons dans les réunions, deux conceptions différentes se sont dessinées.

L'UNAC a considéré que les avancées sociales étaient aussi importantes qu'augmenter notre salaire à proportion égale, et que de fait, nous pouvions en s'accordant sur le sujet, obtenir la prévoyance santé obligatoire quitte à réduire sensiblement les augmentations réclamées.

La prévoyance santé de groupe rappelons le, est une assurance dont la cotisation est versée par le salarié et par l'employeur. Elle permet à chaque salarié d'obtenir une compensation salariale en cas de long arrêt maladie.

Aujourd'hui vous pouvez perdre jusqu'à 40% de votre salaire par mois d'arrêt, puis ne percevoir que la moitié de votre salaire de BASE passé le 3ème mois !

Pour l'UNAC cette prévoyance santé représentait un objectif réaliste et réalisable. Si nous avons pu, comme avec la mutuelle, obtenir cette prévoyance santé de groupe obligatoire, les PNC et la compagnie seraient sortis grandis de cette avancée sociale.



Au final les augmentations qui vont être appliquées seront inégalitaires puisque différentes selon la catégorie de personnel de cabine.

Sur les suggestions de certains élus, la compagnie nous a simplement proposé un système alternatif basé sur le volontariat et ne souhaite participer au financement de cette prévoyance.

« Easyjet ne sera pas une grande compagnie sans l'adhésion de tout son personnel ! »

Les progrès sociaux doivent accompagner les résultats financiers d'Easyjet.

Les personnels de cabine veulent la part qui leur revient dans les bénéfices que fait Easyjet grâce à leurs efforts.

Alors que nous essayions un refus, le même jour l'assemblée nationale adoptait un Accord National Interprofessionnel (ANI). Ce texte prévoit entre autres, que tous les salariés qui ne bénéficient pas d'une garantie collective proposée par leur entreprise, aient une couverture de complémentaire santé.

L'employeur à l'obligation légale, d'ouvrir des négociations sur la prévoyance santé chaque année, nous ne nous arrêtons pas à ces NAO quitte à faire ouvrir une négociation libre à ce sujet par la suite.

De l'autre côté, les priorités sont différentes. Puisqu'il fallait faire sans la grille des salaires nos collègues élus on préféré tout axer sur une revalorisation des salaires croissante selon le grade, et ont estimé qu'il ne valait pas la peine de faire supporter le coût d'une prévoyance santé à tous parce que celle-ci ne serait profitable qu'à une minorité de gens.

Si notre but commun reste d'améliorer les conditions de travail de tous les salariés, il apparaît que les moyens mis en œuvre pour y arriver soient diamétralement opposés.

Loyauté des négociations ?

On peut légitimement s'interroger sur les raisons de cette préférence des Cabin Managers au détriment de la protection santé de tous. Ne sommes nous pas tous concernés ?

A l'UNAC, notre conception du syndicalisme ne se limite pas à la rémunération de certains. Notre responsabilité est aussi de se projeter sur le long terme.

Même sur ce sujet la façon d'aborder la rémunération est révélatrice de la conception de l'avenir du PNC chez EasyJet. Continuer à hiérarchiser les taux d'augmentation au sein de la communauté PNC c'est prendre le risque de créer potentiellement du ressentiment entre les différentes catégories. Cette différenciation complètement inique aura aussi un impact sur la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la même entreprise. Pourtant nouveaux entrants/returners, FA et CM travaillent tous dur au quotidien !

Les nouveaux entrants n'ont pas vu leur rémunération réévaluée depuis deux ans, avec cet accord leur salaire sera inchangé pour deux années supplémentaires.

La compagnie ne propose plus de CDI depuis un an, elle utilise la nuance que fait le droit français entre CDD et CDS à son avantage et l'on tend de plus en plus vers une précarisation à durée indéterminée.

Ne pas augmenter les new entrants et les returners, tel que l'accord le prévoit, cela aura l'effet pervers d'accroître cette même précarité. La compagnie va continuer de plus belle à utiliser nos collègues de manière saisonnière aux dépens des FA puisqu'ils vont coûter bien plus cher. Il voleront beaucoup moins.

La fait qu'il ne soit même pas prévu de back pay du 1er Juin au 31 Mai est une autre preuve de la totale illogique et du coté inique de cet accord. On va là, à l'encontre de l'Emploi.

L'UNAC a lancé une consultation de ses adhérents, pour qu'ils nous disent s'ils sont pour ou contre cet accord. Leur avis sur la question est primordial et conditionnera, notre signature ou non signature, du procès verbal de NAO.

Même si vous n'êtes pas adhérent à l'UNAC rien de vous empêche de donner votre opinion sur notre boîte mail : unac.easyjet@yahoo.fr

Remplissez ce bulletin d'adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION UNAC

Nom : Prénom : Matricule :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Tel port : Grade :
Mail :@.....

OU

ADHÉREZ SUR LE SITE UNAC : www.unac.asso.fr/easyjet